



Fideliance



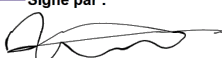
SARL A.C.M.E

108 rue des Grands Champs
Boîte 39
75020 PARIS

Comptes Annuels au : 31 décembre 2025

APE : 4329B

SIRET : 50880700500014

Signé par :

40839B5D5F8A41E...

Certifié conforme

FIDELIANCE - Paris gare de Lyon

4 Rue de Lyon
75012 PARIS
Tél : 01 44 67 32 32
contact@crowe-fideliance.fr

Expertise-comptable • Audit • Conseil au dirigeant • Gestion sociale • Conseil juridique
Gestion de patrimoine • Evaluation • Consolidation et reporting financier • Risk Consulting • RSE • Digital



SOMMAIRE

SARL A.C.M.E

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTES ANNUELS	3
Compte rendu de Mission	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7
Soldes intermédiaires de gestion	9
DETAIL DES COMPTES	10
Bilan Actif détaillé	11
Bilan Passif détaillé	16
Compte de Résultat détaillé	19
Soldes intermédiaires de gestion détaillés	22
ANNEXE COMPTABLE	25
LIASSE FISCALE	32

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

SARL A.C.M.E

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				2		2
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial	20 000		20 000		20 000	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				2		3
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	263 624	248 575	15 050		24 690	
Autres immobilisations corporelles	43 645	29 947	13 698		12 546	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				1		1
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	15 267		15 267		15 871	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	342 537	278 522	64 015	5	73 106	6
Stocks et en-cours						2
Mat. premières, autres approv.	1 500		1 500		22 520	
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes	1 450		1 450		1 450	
Créances (2)				28		30
Créances Clients et comptes ratt.	352 144	19 145	332 999		311 464	
Autres créances	14 149		14 149		24 314	
Charges constatées d'avance	4 821		4 821		13 779	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				16		22
Actions propres						
Autres titres	200 580		200 580		251 621	
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	620 326		620 326	50	435 633	38
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	1 194 970	19 145	1 175 825	95	1 060 781	94
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 537 506	297 666	1 239 840	100	1 133 887	100

(2) Dont à moins d'un an

371 114



BILAN PASSIF

SARL A.C.M.E
Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 20 000)	20 000	2	20 000	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		66		71
Réserve légale	2 000		2 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	814 282		805 200	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	30 179	2	19 082	2
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	866 461	70	846 282	75
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			832	
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	90		5 090	
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	27 091	2	102 650	9
Dettes fiscales et sociales	153 710	12	149 506	13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	47 120	4	29 527	3
Produits constatés d'avance	145 368	12		
TOTAL DES DETTES (1) (III)	373 379	30	287 605	25
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 239 840	100	1 133 887	100

(1) Dont à moins d'un an

373 289

A.C.M.E

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 108 rue des Grands Champs 75020 PARIS
508 807 005 RCS PARIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 30 178,73 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 178,73 euros
Attribué à titre de dividende global à l'Associé Unique	20 000,00 euros
Soit 28,57 euros par part	

Le solde, soit	10 178,73 euros

Affecté en totalité au compte « **Autres réserves** » qui s'élève ainsi à 824 460,82 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu

fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

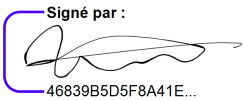
L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2024	10 000€	-	-
31/12/2023	6 500 €	-	-
31/12/2022	34 915 €	-	-

Certifié conforme
La Gérance

Signé par :

46839B5D5F8A41E...